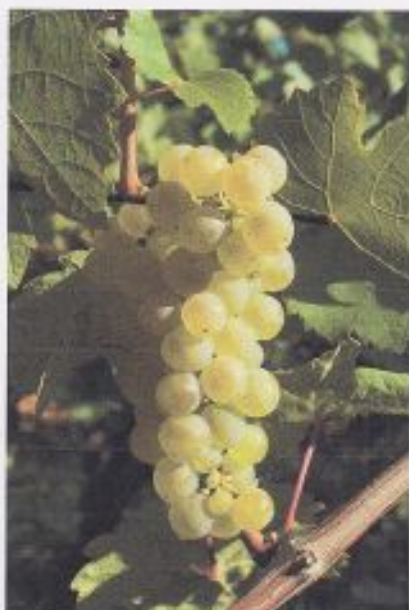


RIESLING B (3316 ha = 21,7%)



Le riesling est vraisemblablement originaire des régions rhénanes, d'après les analyses génétiques, il s'agirait d'un descendant du gouais B. Ce cépage est sensible à la pourriture grise. En cas d'attaque sur pédoncules, elle conduit à des chutes précoces de raisins. La maîtrise de la vigueur est incontournable pour cette variété au potentiel de production élevé (enherbement, taille longue, fumure raisonnée...).

Le clone 49 est largement diffusé dans notre vignoble, sa sélection fut initiée vers 1950. Il fut agréé en 1971 pour son caractère productif tout en maintenant un potentiel de maturité équivalent aux populations d'origine. Ce clone présente une très grande fertilité, il n'est pas rare d'observer plus de 3 grappes par rameaux.

L'exploitation du conservatoire de l'INRA, constitué de 182 accessions a permis de mettre en place un dispositif d'étude en 1995 ayant conduit à l'agrément de 6 nouveaux clones de riesling.

Leurs numéros d'identification officiels sont : 1089, 1090, 1091, 1092, 1094 et 1097. Les pépiniéristes alsaciens commencent à proposer ces nouveaux clones sur leur catalogue de matériel certifié

Clone	Fertilité	Poids des grappes	Taille des baies	Rendement	Sucre	Acidité	Aptitudes œnologiques
49	+++	++	+	+++	-	+	-/+
1089	--	-	+	--	++	-	++
1090	-/+	+	-	-/+	++	+	++
1091	-/+	+	-	-/+	++	-	++
1092	-/+	+	-	-/+	-	+	+
1094	++	-	+	+	-	+	+
1097	-/+	++	-	-/+	-	+	-/+

Les clones de RIESLING B

Introduction

Les valeurs agronomiques présentées correspondent aux moyennes observées dans la collection d'étude de Ribeauvillé de 1999 à 2003 (5ans). Les résultats de dégustations concernent la moyenne des millésimes 1999 à 2001 (3ans).

Ces mesures ont permis d'obtenir l'agrément de 6 nouveaux clones (1089, 1090, 1091, 1092, 1094 et 1097). Les tests sanitaires de référence sont encore en cours pour 2 clones (9096 et 9098). Selon les résultats, ils porteront l'assortiment de clones à 9.

Production (Fig 1)

On observe une distribution comprise entre 2,3 et 3,8 Kg/s. Soit une différence de 40% entre le clone 1089 et le clone 49. Cette variabilité s'explique par le nombre de baies par rameau, soit le produit de la fertilité et du nombre de baies par grappe.

Composition des baies (Fig 2)

Les clones 1089, 1090 et 1091 se démarquent nettement vis-à-vis du potentiel de maturation avec un demi-degré d'alcool potentiel en plus. Il existe une relation entre le taux de sucre et le pH. Lorsque la teneur en sucre augmente, le pH augmente. On remarquera que le clone 1091, malgré une forte aptitude à l'accumulation de sucre, conserve un niveau d'acidité élevé, à l'inverse du 1089.

Dégustation (Fig 3)

Les notes de dégustation sont discriminantes et démontrent l'intérêt qualitatif qu'apportent ces nouveaux clones. Le clone 1089 se démarque nettement. Il convient néanmoins de prendre en compte son faible potentiel de production dans la cadre d'une culture monoclonale.

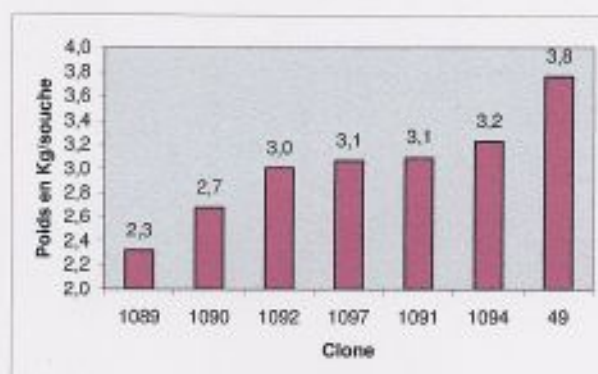


Figure 1 : Production en Kg / souche (Moyenne de 1999 à 2003)

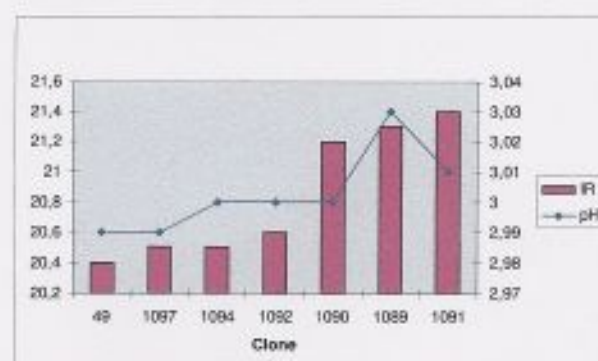


Figure 2 : Composition des baies (Moyenne de 1999 à 2003)

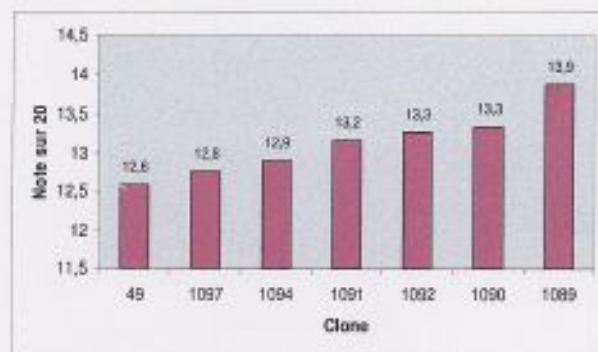


Figure 3 : Note de dégustation (Moyenne de 1999 à 2001)

- Le clone 49 présente un niveau de production élevé, il est fertile avec de grosses grappes compactes constituées de grosses baies
- Le clone 1089 est peu fertile, ses baies sont assez grosses mais peu nombreuses, il est capable d'atteindre des niveaux de maturité très élevés
- Le clone 1090 se distingue par un faible nombre de baies par grappe et une aptitude de maturation élevée
- Le clone 1091 se distingue par de petites baies qui atteignent des richesses en sucre élevées tout en conservant de l'acidité
- Le clone 1092 possède de petites baies
- Le clone 1094 est fertile mais se distingue par un faible nombre de baies par grappe
- Le clone 1097 est peu fertile



LES CLONES DE RIESLING B

En décembre 2010, le CTPS s'est prononcée en faveur de l'agrément du clone de riesling 1096, dernier de la série de 7 nouveaux clones maintenant disponibles outre le clone historique n° 49.

Pour l'ensemble de ces clones, les caractérisations agronomiques, œnologiques et organoleptiques ont été réalisées de 1999 à 2003 par l'INRA de Colmar en partenariat avec le CIVA. Les tests sanitaires de référence (indexage), confiés à l'IFV (Ex ENTAV), ont pris plus de temps que prévu pour certains clones, retardant d'autant leur agrément par FranceAgriMer. Les 7 nouveaux clones portent les n° suivant : 1089, 1090, 1091, 1092, 1094, 1096 et 1097 CTPS. Les principales caractéristiques des clones agréés présentées ci-après seront détaillées dans un article plus complet à paraître dans la revue des Vins d'Alsace. Elles sont tirées des moyennes observées dans la collection d'étude de Ribeauvillé de 1999 à 2003 (5ans). Les résultats de dégustations concernent la moyenne des millésimes 1999 à 2001 (3ans)

1. PRODUCTION

Le clone 49 qui sert de référence (valeur 100) a un rendement agronomique de 90-110 hl/ha sur la parcelle d'essai (extrapolation à partir de 50 pieds). Les nouveaux clones sont moins productifs, certains légèrement, d'autres de façon plus marquée. Le clone 1089 en particulier a un potentiel de rendement inférieur de 40% au clone 49, ce qui correspond aux exigences de l'appellation « Alsace Grand Cru ». Les autres, avec une production intermédiaire, s'inscrivent parfaitement dans les standard de l'Appellation Alsace (80 hl/ha). Cette variabilité s'explique par le nombre de baies par rameau, soit donc la combinaison entre la fertilité et le nombre de baies par grappe.

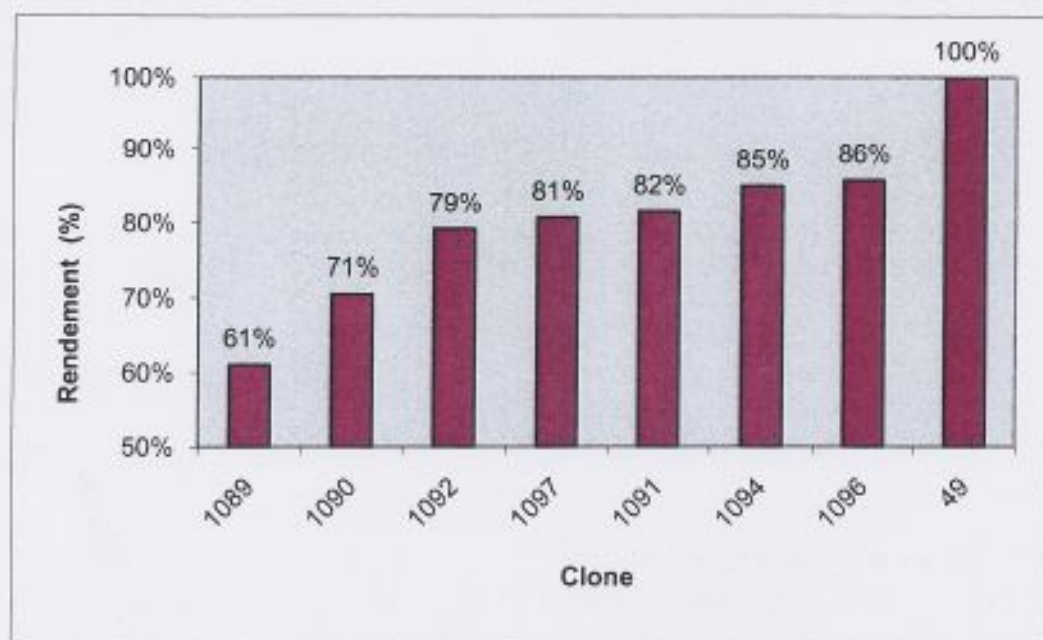


FIGURE 1 : PRODUCTION EN VALEUR RELATIVE AU CLONE 49 (MOYENNE DE 1999 À 2003)

2. COMPOSITION DES BAIES

Les clones 1089, 1090 et 1091 se démarquent nettement du clone 49 pour le potentiel de maturation, avec un demi-degré d'alcool potentiel en plus. Il existe une relation entre le taux de sucre et le pH. Lorsque la teneur en sucre augmente, le pH augmente. On remarquera que le clone 1091, malgré une forte aptitude à l'accumulation de sucre, conserve un niveau d'acidité élevé, à l'inverse du 1089.

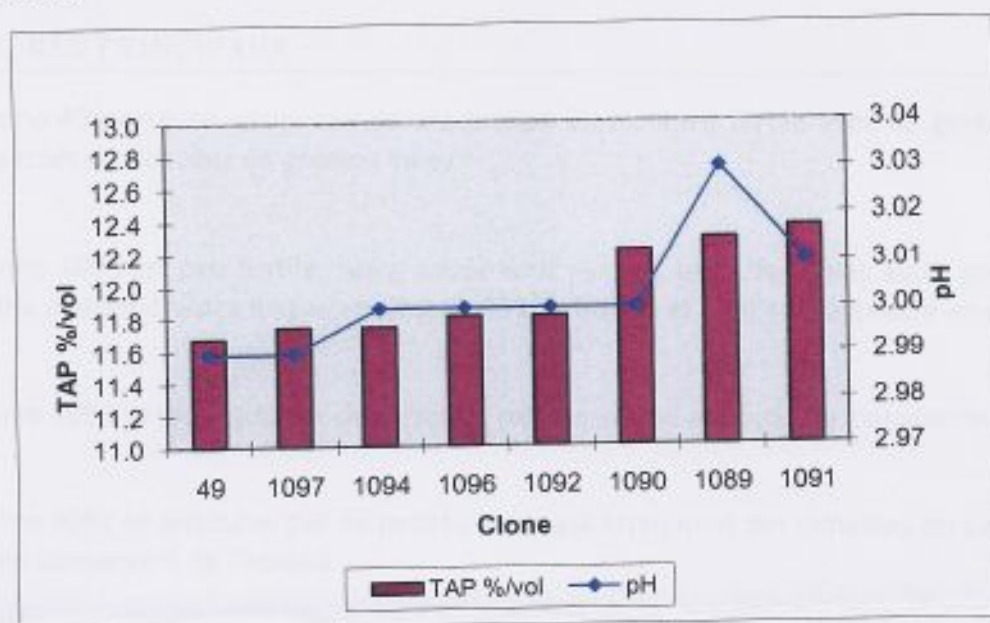


FIGURE 2 : COMPOSITION DES BAIES (MOYENNE DE 1999 À 2003)

3. DÉGUSTATION

Les notes de dégustation sont discriminantes et démontrent l'intérêt qualitatif qu'apportent les nouveaux clones. Le clone 1089 se démarque nettement. Il convient néanmoins de prendre en compte son faible potentiel de production dans la cadre d'une culture monoclonale.

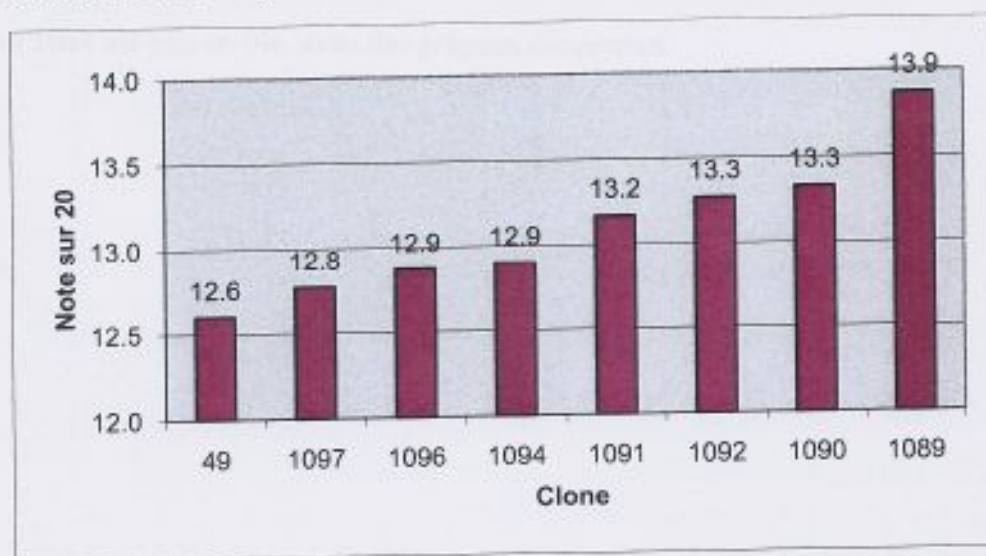


FIGURE 3 : NOTE DE DÉGUSTATION (MOYENNE DE 1999 À 2001)